COMPTABILITÉ - FISCALITÉ

Crypto-actifs : comprendre MiCA, comptabiliser et sécuriser le traitement fiscal

Les crypto-actifs entrent dans les comptes des entreprises sans que les équipes disposent des repères nécessaires : nature de l'actif détenu, valorisation à la clôture, preuve de la détention, justification des flux passés par une plateforme. Le sujet mêle technique blockchain réglementation européenne comptabilité et fiscalité. Cette journée relie ces quatre dimensions. Elle explique le fonctionnement des jetons et des plateformes, situe le cadre posé par le règlement européen MiCA, présente le traitement comptable des actifs numériques puis les règles d'imposition applicables aux entreprises comme aux particuliers. Les écritures sont passées sur des cas réels de détention et de cession.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 495 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Experts-comptables, collaborateurs de cabinet, comptables d'entreprise, directeurs financiers et fiscalistes.

PRÉREQUIS
Maîtriser les principes comptables généraux et les bases de la fiscalité des entreprises.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Décrire le fonctionnement des jetons et des plateformes d'échange
- Situer les obligations issues du règlement européen MiCA
- Qualifier comptablement les actifs numériques détenus par l'entreprise
- Enregistrer les opérations d'acquisition de cession et de valorisation
- Déterminer le régime fiscal applicable aux gains réalisés

03 Programme détaillé

M1 Comprendre les crypto-actifs

- Savoir ce que l'on comptabilise
- Fonctionnement d'une blockchain et notion de portefeuille
- Typologie des jetons de paiement d'usage et de placement
- Rôle des plateformes des conservateurs et des intermédiaires
- Apports du règlement européen MiCA pour les prestataires et leurs clients
- À retenir : Le traitement comptable dépend d'abord de la nature du jeton et de l'intention de détention.

M2 Traitement comptable des actifs numériques

- Passer des écritures justifiables
- Qualification en immobilisation en stock ou en actif financier
- Évaluation à l'entrée puis à la clôture des comptes
- Écritures d'acquisition de cession et d'échange entre jetons
- Traitement des frais de transaction et des pertes de valeur
- Informations à porter dans l'annexe
- Cas pratique : Les participants comptabilisent un cycle complet de détention à partir d'un relevé de plateforme.

M3 Fiscalité et contrôle

- Sécuriser la position face à l'administration
- Imposition des gains réalisés par une entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés
- Régime applicable aux cessions réalisées par un particulier
- Obligations déclaratives liées aux comptes ouverts hors de France
- Constitution de la piste d'audit et conservation des preuves
- Atelier : Construction du dossier de preuve d'une cession de jetons en vue d'un contrôle.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 495 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr